

son but et qu'il ne veut pas voir augmenter la population de cette région, nous pourrions peut-être comprendre ses raisons. Pour ce qui est de la construction, nous avons aujourd'hui des milliers de personnes recevant des secours et qui ne font rien pour gagner ce qu'on leur donne.

Nous avons des usines toutes prêtes à fournir les objets nécessaires à ces travaux. Tout le monde, dans le pays, demande des travaux quelconque. S'il y eut jamais une entreprise se suffisant à elle-même, c'est bien celle-là. Si l'on tient compte de toutes ces considérations, on doit féliciter le ministre d'abandonner toute dissimulation. Je prie la Chambre avec instance de ne pas tenir la déclaration du ministre des Chemins de fer comme définitive. Nous devrions étudier sérieusement cette question, et j'espère que le Gouvernement reviendra sur la décision qu'il a évidemment prise.

M. ALFRED SPEAKMAN (Red-Deer): Etant arrivé à la Chambre il y a quelques années, en compagnie de l'honorable représentant de Rivière-de-la-Paix (M. Kennedy), je l'ai entendu à maintes reprises exposer sa thèse, mais je ne l'ai jamais entendu la défendre avec tant de maîtrise. Je le félicite sincèrement de sa persévérance, de son activité infatigable en faveur des habitants de sa région, des arguments logiques et convaincants dont il appuie sa requête. Je ne demeure pas dans cette région. Aucun de mes commettants n'a un intérêt direct dans la voie projetée. Mais il me semble que, du point de vue de l'intérêt général, tout milite en faveur de l'établissement de ce chemin de fer: on ne peut trouver d'argument solide à l'encontre.

On étudiait cette question, il y a dix ans. Depuis, les circonstances ont bien changé. Lors de l'avant-dernier recensement, cette grande région comptait une population d'environ 40,000. Aujourd'hui, en étudiant la question du remaniement des collèges électoraux, nous nous apercevons que cette population est passée à 80,000, à peu près, soit le double. Les conditions qu'on trouvait essentielles il y a dix ans, avant d'entreprendre ces travaux, se trouvent plus que remplies. On y a maintenant, et au delà, la quantité de marchandises à transporter qu'on trouvait alors nécessaire avant de songer à construire une voie. Les milliers, les dizaines de mille personnes qui sont allées s'y établir y ont fixé leur demeure à jamais. Pendant des années, elles ont eu à surmonter toutes sortes de difficultés que leur suscitait la nature. A la fin, ces gens ont abandonné la région où ils s'étaient d'abord établis pour aller demeurer dans une autre où ils savaient que la nature au moins leur serait favorable. Ils y ont mis leur dernier

[M. Hanbury.]

espoir, ils ont tout engagé et tout risqué pour y établir leur foyer, défricher une terre et faire leur part en vue du progrès du pays.

Je ne veux pas parler longtemps. Je désire simplement noter qu'il n'est qu'un argument qu'on peut apporter ou qu'on a apporté contre l'établissement de cette voie. Si l'on n'a pas encore pris de décision sur le tracé que devrait suivre cette voie, l'habileté, l'intelligence et le jugement des intéressés s'en trouvent gravement atteints. Car, comme l'a dit l'honorable représentant de Rivière-de-la-Paix, jamais projet de chemin de fer n'a été étudié si longuement, n'a fait l'objet de tant de relevés topographiques, n'a été examiné avec tant de minutie et de persistance que celui-là. On doit sûrement connaître toutes les données de l'affaire, on a dû peser tous les aspects de la question. Si les ingénieurs n'ont pas encore arrêté de décision, il est temps que nous en changions. On ne trouve que dans la question financière un argument probant à l'encontre du projet. Pouvons-nous nous permettre cette entreprise, à l'heure actuelle? Monsieur l'Orateur, bien que je favorise toute économie légitime,—légitime, je le répète,—il me semble que la dépense à engager dans cette entreprise est bien fondée, non seulement du point de vue de l'intérêt des habitants de la région, non seulement du point de vue du progrès de la région. A l'heure actuelle, les gouvernements font appel à toutes leurs ressources pour procurer des secours directs à 800,000 personnes ou un million. Mais tout le monde convient que, du point de vue du moral des gens et du point de vue financier, il vaudrait mieux donner du travail à ces personnes. On nous présente maintenant un projet qui répondrait à ce besoin, qui fournirait de l'emploi et des secours aux travailleurs; qui contribuerait à soutenir leur moral, à faire progresser le pays, à remplir une promesse, à aider des dizaines de mille personnes à se créer un foyer et réaliser leur ambition. Jamais et pour aucun projet, on n'aurait autant de raisons d'accroître la dette nationale, en vue de mettre la région intéressée dans une situation d'égalité avec le reste du pays.

M. CAMERON R. McINTOSH (Battleford-Nord): Monsieur l'Orateur, comme je représente une circonscription du nord de la Saskatchewan, j'appuie la proposition de l'honorable représentant de Rivière-de-la-Paix (M. Kennedy), au sujet de laquelle ont parlé l'honorable député de Caribou (M. Fraser) et d'autres membres de notre groupe. Le projet à l'étude est important: ceux qui le défendent veulent un débouché sur le littoral du Pacifique et, si l'on tient compte du progrès du nord de l'Alberta et de la Saskatchewan au